



Demande de renseignements

Par **Gregso**, le **26/01/2024** à **16:04**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car mon compagnon paye une pension alimentaire à la mère de son fils.

Il y a quelques mois, elle nous a demandé une augmentation que nous avons accepté à l'amiable en le mettant par écrit pour le bien-être de l'enfant.

Mais le problème c'est qu'on se demande où va l'argent car il vient chez nous avec des chaussures trouées, qu'il nous demande de lui acheter des vêtements car il a froid, des sous-vêtements car quand il vient à la maison, il vient avec des sous-vêtements de son petit frère.

Quand on lui achète des vêtements, sous-vêtements, chaussures, on les revoit pas.

Nous lui payons son forfait téléphone bien d'autres choses.

Pouvez-vous me dire si il y a quelque chose à faire car nous sommes malheureux vis à vis de l'enfant mais nous ne trouvons pas normal qu'elle lui achète rien

Par **yapasdequoi**, le **26/01/2024** à **16:21**

Bonjour,

Pour la pension il faut saisir le JAF si vous acceptez une révision à la hausse.

Votre compagnon (pas vous) a accepté une augmentation sans discuter. Pourquoi pas... Mais elle va demander encore plus et encore plus, non ?

D'autre part, il faut signaler aux services sociaux la maltraitance que subit apparemment cet enfant. Si sa mère se "venge" en l'envoyant avec des vêtements inadaptés, cette attitude peut se retourner contre elle.

Une enquête sociale risque d'être pénible pour tout le monde.